

Sully les Tours, le 10/09/21

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je viens vous informer par cette lettre de ma profonde inquiétude par rapport à la construction de 8 éoliennes de 200<sup>m</sup> de haut sur le territoire de St Laurent l'Abbaye et St Quentin sur Yvelines !!!

— Que sera l'avenir des terrains agricoles dans 20 ans avec ces tonnes de béton ? et le sous-sol, n'est-il pas mis à mal ??

— Le passage des oiseaux migrateurs sera profondément perturbé ainsi que pour les grues sédentaires qui vivent entre la Loire et les terrains de gagnage ---

— Ce sera vraisemblablement un coût  
très élevé... car c'est une énergie cher

Veillez agréer Monsieur le  
Commissaire, l'assurance de mes  
sentiments distingués.

P. Demarquet

Mme Demarquet Chein

58150 Seilly, la. Couv